



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU

23 novembre 2015

Etaient présents : M. ANDRES Thomas, Mme BRAYE Brigitte, M. BUCHY Martial, Mme COLSON Caroline, M. EGIZII Marc, Mmes GROSSE Sabine, HAEFFNER Nicole, M. HOERR Thierry, Mme HUMMEL Jeannine, MM. KLEIBER Jean-Georges, KOEBEL Jean-Claude, Mmes KREMSEY Corine, LOGEL Clothilde, MM. MATHIAS Jean-Charles, MOSSER Laurent, Mmes MUCKENSTURM Christiane, PFISTER Anne-Marie, PHILIPPS Anne-Sophie, M. PRINTZ Stéphane, RIBREUX Jérôme, Mme RIMELEN Marie-France, MM. WACKENHEIM Hubert WEISS Adrien

Absents excusés : Mme KLIPFEL Aline, (procuration à M. MOSSER), PFEIFFER Catherine, MM. PINHEIRO Sébastien, SAMTMANN Sébastien

1) ECOLE ÉLÉMENTAIRE : PRESTATION DE PROPRETÉ DES VITRES

Le conseil municipal DÉCIDE d'externaliser la prestation de propreté des vitres de l'école.

2) VIREMENT DE CRÉDITS

Le conseil municipal VOTE un virement de crédits.

3) CONTRAT D'ENTRETIEN DES TOITURES TERRASSES ESCAL – ATELIER VOIRIE

Le conseil municipal DÉCIDE de ne pas donner de suite favorable à une offre de maintenance.

4) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUTRE FORÊT : ADHÉSION À UN GROUPEMENT DE COMMANDES

Le conseil municipal DÉCIDE d'adhérer au groupement de commandes pour les prestations de location-maintenance du parc des photocopieurs et d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes désignant la communauté des communes de l'Outre Forêt, coordonnateur du groupement.

5) ESCAL : ATTESTATION DE VÉRIFICATION ACCESSIBILITÉ

Le conseil municipal AUTORISE le Maire à missionner le bureau VERITAS pour la délivrance d'une attestation de vérification de l'accessibilité de l'ESCAL aux personnes handicapées.

6) ÉVALUATION DU PERSONNEL : DÉTERMINATION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA VALEUR PROFESSIONNELLE DANS LE CADRE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Le conseil municipal DÉCIDE d'instaurer l'entretien professionnel pour l'évaluation de la valeur professionnelle des fonctionnaires, en lieu et place de la notation, et de fixer comme suit les critères à partir desquels la valeur professionnelle est appréciée :

- les résultats professionnels
- les compétences professionnelles et techniques
- les qualités relationnelles
- les capacités d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.

7 ANIMATIONS DE NOËL

Le conseil municipal VOTE une enveloppe budgétaire pour financer les manifestations de Noël.

8) ESCAL : DEMANDE DE GRATUITÉ S.L.D.B.

Le conseil municipal DÉCIDE d'octroyer la gratuité de l'ESCAL à l'association Sports Loisirs et Détente de Betschdorf à l'occasion du téléthon.

Affiché du 27 novembre 2015 au 26 janvier 2016

Le Maire,
Adrien WEISS

